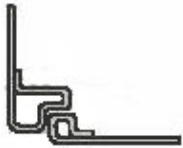




## Caractéristiques techniques

### Vestiaires multicasiers soudés larg. 400 mm TOP – 4 portes sur la hauteur



Le procédé de **profilage agrafage Seamline®** renforce la résistance des montants, équivalent à une tôle ép. 10/10<sup>ème</sup> pliée.



Vestiaires disponibles avec et sans pieds polypropylène

Gamme certifiée par le FCBA :

- NF Technique** n° AMB 006853 du 14.04.2017, conformément aux normes NF D 65-760-1, 2 et 3 (février 2007) et NF D 60050 (2009).
- NF Environnement Ameublement** n° AMB 006854 du 14.04.2017



#### Corps :

Le corps en tôle acier 1<sup>er</sup> choix comporte :

- deux côtés profilés ½ ronds système Seamline®. Le profil fermé agrafé améliore la résistance mécanique et adoucit les formes.
- une paroi arrière
- un dessus perforé en façade pour une meilleure ventilation.
- un dessous avec zone perforée pour évacuation de l'humidité et perforations en façade pour une meilleure ventilation.
- deux enjoliveurs perforés en polypropylène en parties haute et basse du vestiaire, de forme bombée pour accentuer la douceur des formes.

Dans le cas de un ou plusieurs éléments :

Les colonnes sont soudées entre elles, constituant des cloisons intermédiaires double épaisseur pour une meilleure résistance.

L'assemblage est réalisé pour assurer au meuble une rigidité et une indéformabilité optimales.

Côtés munis de 2 perçages + vis pour juxtaposition.

Livré :

- Sans pied

Ou

- Avec pieds hauteur 100 mm, en polypropylène permettant un usage en milieu humide et vérins de mise à niveau en série (course 20 mm). Surface d'appui Ø 30 mm pour éviter le poinçonnement des revêtements de sol.

#### Porte :

Les portes sont profilées, agrafées système Seamline®, ce qui assure une grande rigidité (ajout d'un oméga de renfort pour la version salissante).

Portes encastrées avec profil inter-cases assurant l'anti-effraction et empêchant l'accès aux cases supérieure et inférieure.

Des perforations design hautes et basses assurent une aération en conformité avec la norme NF D65-760-2 (février 2007).

Tôle XC 1<sup>er</sup> choix.

Articulation sur pivots invisibles : ouverture à 120°.

Indégonnable en position ouverte et fermée.

Equippée d'un porte-étiquette embouti.

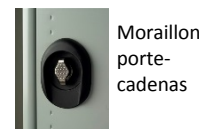
#### Fermeture :

La fermeture est assurée en série par :

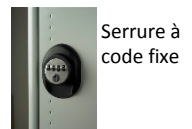
- Une serrure de sûreté à paillettes dans un boîtier encastré ou par :
  - Un morailon porte-cadenas dans un boîtier encastré.
  - ou par :
  - Une serrure à codes dans un boîtier encastré
- Fermeture 1 point.



Serrure de sûreté à paillettes



Morailon porte-cadenas



Serrure à code fixe

Autres modèles de serrures sur demande

# Equipements intérieurs

## Dimensions

(Dimensions utiles par case : H. 410 mm - L.330 mm)

Nombre de colonnes et de portes	Dim. Ext. L x P x H sur pieds en mm	Dim. Ext. L x P x H sans pied en mm	Poids en kg	Volume en m <sup>3</sup>
1 colonne 4 portes	400 x 500 x 1915	400 x 500 x 1800	24	0,40
2 colonnes 8 portes	800 x 500 x 1915	800 x 500 x 1800	51	0,78
3 colonnes 12 portes	1200 x 500 x 1915	1200 x 500 x 1800	76	1,12



Equipements complémentaires :

Bancs, socles bancs, coiffes



•Chaque case possède sous la tablette supérieure une tringle porte-cintres Ø 14 mm clipsée sur 2 patères et munie de 2 crochets.

## Finition

•Toutes les pièces sont dégraissées à chaud par aspersion. Après rinçage, elles subissent une phosphatation anti-corrosion puis, séchées, une couche de poudre thermodurcissable à base de résines époxy et polyester, sans plomb ni solvant, cuite au four à 200°C.

## Conditionnement

•Module livré portes fermées.

•Protection des angles par 4 cornières nid d'abeille, du bandeau bas et du dessous par une coiffe en carton renforcé.

•Une double couche de film étirable, déroulé de bas en haut, garantit à l'ensemble une protection maximum tout en permettant l'identification du produit par transparence.

## Garantie

•La garantie est de 5 ans (2 ans pour les vestiaires équipés de serrures à codes mécaniques ou électroniques) à compter de la date de livraison, couvrant les avaries de fonctionnement et vices de fabrication.

La garantie ne peut être appliquée pour des vices provenant de modifications effectuées sur le produit sans autorisation, pour les défauts de fonctionnement liés à l'usure normale, en cas d'utilisation dans un environnement corrosif ou agressif inadapté au produit en tôle, pour des actes de négligence et de vandalisme.

Cette garantie couvre la fourniture des pièces défectueuses et le coût de la main-d'œuvre s'y rapportant.

Toute intervention au titre de la garantie n'engendre pas d'extension de durée de celle-ci.